Programme riche au château

Par Cédric Jotterand

LA SARRAZ | ÉVÉNEMENT

Créés en 2020, Les Jeudis du Château sont rapidement devenus un événement incontournable de l'été. Un rendez-vous qui met en avant le terroir et la culture.

Les Jeudis du Château sont devenus un événement majeur de l'offre culturelle régionale. DR

L'image des jardins du Château de La Sarraz bondés fait toujours son effet. Forte d'un succès populaire et d'une fréquentation moyenne de plus de 400 spectateurs, la manifestation baptisée Les Jeudis du Château a trouvé sa place dans le calendrier estival et déjà fidélisé un public curieux et abonné à ce jour de la semaine qui ressemble déjà à un week-end.

«L'Association des Amis du Château a le plaisir d'annoncer la tenue de la sixième saison des Jeudis du Château, qui se déroulera du jeudi 26 juin au jeudi 4 septembre 2025», annoncent Philippe Laedermann, en charge de l'organisation, et David Busset, de la programmation. «Dans le cadre exceptionnel des splendides jardins du Château de La Sarraz, six soirées de concerts gratuits – avec participation «au chapeau» à la sortie – sont prévues par beau temps.»

Le site est accessible dès 18h pour permettre au public de se désaltérer et de grignoter grâce à une petite restauration composée exclusivement de produits locaux et de découvrir les vins de la région. Des plats chauds sont également proposés en partenariat avec plusieurs sociétés locales et les concerts débutent sur le coup de 20h.

La programmation

Le 26 juin, c'est le groupe Voxset qui ouvrira la saison 2025 des Jeudis du Château. Ce quartet de chanteuses accompagné de deux beatboxeurs et d'un chanteur basse, puise son répertoire dans la chanson française. La chanteuse Sophie de Quay et le multi-instrumentiste Simon Jaccard partageront de touchantes mélodies pop le 10 juillet. Le 24, ce sera au tour de Yellow Dogs de se produire, puis viendra MagiQ et ses reprises de Queen le 7 août. L'énergique chanteuse pop-rock-funk Sonia Mazza se produira le 21 août avant la clôture, le 4 septembre, par le groupe La Gargousse.

Programmation

Concoctée par David Busset, la programmation de ce millésime «s'annonce à nouveau éclectique pour ravir les amoureux de musique. Des artistes professionnels suisses et étrangers seront présents, couvrant des répertoires variés allant de la musique du monde au blues, en passant par la chanson française et le rock», promet le spécialiste.

On peut citer parmi les artistes la dynamique morgienne Sonia Mazza, Sophie de Quay, le très populaire groupe Voxset et les quatre membres de Yellow Dogs, le programme complet étant à découvrir ci-dessous en encadré.

Selon Philippe Laedermann, «les Jeudis du Château permettent de mettre en valeur un monument du patrimoine vaudois, de toucher un public dépassant les frontières du district et d'offrir un espace professionnel d'expression artistique. Cet événement est rendu possible grâce à l'engagement exceptionnel de plus de 80 bénévoles et au final, tous les artistes repartent enchantés de l'accueil et des conditions techniques et manifestent leur intérêt à revenir jouer».

Au niveau pratique, des parkings sont disponibles à proximité du château, mais les organisateurs conseillent de privilégier la mobilité douce.

BRÈVES RÉGIONS

Projet à élire

BUS MBC | La quatrième édition du grand concours de dessin MBC sur le thème Contes et légendes de la région de Morges bat son plein. La sélection des dessins par un Jury composé de membres des MBC et de Morges Région Tourisme est terminée, et les dessins sélectionnés sont présentés au public jusqu'au 22 juin. C'est au public que revient la mission d'élire le dessin vainqueur, qui sera adapté pour habiller intégralement l'un de nos bus. Vote possible sur www.mbc.ch.

Nouvel élu

L'ISLE | Le week-end dernier, les citoyens de L'Isle se prononçaient pour élire leur nouveau municipal lors d'un second tour de scrutin pour remplacer le démissionnaire Steve Baudat. Avec 199 voix contre 90, c'est Eddy Redard qui a été élu face à Jaurès Yamo Njouhou.

Deux Gitans devant le tribunal

Près de 77 caravanes avaient rejoint un campement de fortune dans la zone industrielle. Python/VQH

ACLENS

Une rixe avait éclaté entre deux communautés. La justice devra déterminer s'il y a eu tentative de meurtre.

On se souvient de l'épopée d'une communauté des gens du voyage au printemps 2023, laquelle avait mis en alerte les autorités lausannoises (du côté de la Bourdonnette) pendant des semaines, avant d'échouer sur un terrain vague de la zone industrielle d'Aclens.

C'est là qu'une incroyable rixe a éclaté le dimanche 24 septembre 2023, mêlant une cinquantaine de personnes dont deux sont renvoyées devant le Tribunal d'arrondissement de La Côte à Nyon dans quelques jours, notamment pour tentative de meurtre.

Coup de feu

Le litige trouve son origine lors d'un mariage en 2020, sur fond d'un désaccord réglé à l'époque à la batte de baseball entre les deux familles concernées, l'une installée à Aclens ce jour-là, l'autre entre la région genevoise et la France voisine.

L'un des accusés, un homme de 43 ans, raconte avoir entendu «des cris venir de partout au sein du clan affirmant que ses agresseurs "genevois" étaient venus dans le camp pour s'en prendre à lui et sa famille». Cet individu fonce dans sa caravane pour se saisir d'un fusil chargé et tirer en l'air au milieu de la foule alors que d'autres personnes de la communauté et la bande rivale sont en train de se battre.

Dans l'acte d'accusation, on apprend aussi qu'à la suite des premiers démêlés entre les deux parties, un «tribunal gitan» leur avait ordonné de ne plus entrer en contact pendant cinq ans, le représentant des «Genevois» étant de plus condamné à verser 29 000 euros à son rival.

Reste à savoir comment le tribunal pourra démêler le vrai du faux dans cette affaire où les protagonistes – les gens du voyage – se connaissent et risquent bien de ne pas s'épancher sur les circonstances de cette soirée, eux qui ont d'ailleurs retiré leurs plaintes au printemps 2024.

Cédric Jotterand

PUBLICITÉ